

Description

L'aviculteur ou l'avicultrice produisent des œufs et élèvent de la volaille destinée à la grande distribution. Ils soignent et surveillent des poules, des poulets et des dindes, et entretiennent des poulaillers, des parcs d'élevage et des locaux de ponte. Les aliments produits peuvent être consommés directement ou transformés, puis commercialisés. Certains professionnels optent pour l'aviculture biologique qui répond à des règles spécifiques de production.

Leurs principales activités consistent à:

Production

- établir un plan de production en fonction des besoins et des attentes du marché;
- contrôler l'état du parc avicole (climat et éclairage des poulaillers de ponte, d'engraissement ou d'élevage de poussins, abreuvoirs à pipettes, aires de grattage, perchoirs, volières, parcours herbeux, clôtures, etc.);
- respecter la densité d'occupation des espaces de détention, veiller à l'application des lois en vigueur;
- apporter quotidiennement les soins à la volaille: affourrager, abreuver, nettoyer, désinfecter, remplacer les litières;
- calculer les rations alimentaires en fonction des besoins spécifiques de la race, activer les chaînes de distribution automatique en respectant les consignes de sécurité;
- gérer les stocks de nourriture;
- prévenir et lutter contre les maladies parasitaires ou bactériennes, les infections virales; assurer le suivi sanitaire, éliminer les animaux en mauvaise santé;
- contrôler la production d'œufs, surveiller la période d'incubation, maîtriser les techniques de reproduction;
- élever les poussins, engraisser la volaille;

Vente et commercialisation

- collecter, trier, emballer et vendre les œufs;
- préparer des produits à base d'œufs, les conditionner;
- livrer la volaille aux grossistes;
- abattre les quantités destinées à la vente directe, apprécier la qualité de la viande et de la carcasse;
- étiqueter, indiquer l'origine, le label, le prix;
- conserver dans des entrepôts climatisés;

Entretien des équipements et des bâtiments

- entretenir les équipements de l'exploitation; détecter les pannes et procéder aux réparations courantes;
- assurer l'entretien et la rénovation des bâtiments, participer à des projets de construction ou de modernisation;

Gestion de l'exploitation

- tenir la comptabilité de l'entreprise, analyser les rendements, maîtriser les coûts de production;
- prévoir des investissements, en définir le financement;
- assurer les tâches administratives, engager du personnel, organiser et superviser leur travail.

Environnement de travail

Les aviculteurs collaborent à l'exploitation d'un parc avicole ou en sont propriétaires. Ils travaillent en équipe, par rotation, dans des halles industrielles où règnent des températures élevées. Leurs horaires de travail sont irréguliers, les soins aux animaux étant quotidiens. Les aviculteurs collaborent avec des agriculteurs et sont en contact régulier avec la clientèle.

Formation

La formation d'aviculteur ou d'avicultrice s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (3 à 4,5 jours par semaine) dans au moins deux entreprises avicoles;
- formation théorique (cours blocs) en 1re et 2e années dans une école professionnelle d'agriculture, en 3e année à Aviforum, Zollikofen (enseignement en allemand, supports de cours en français);
- cours interentreprises (8 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- bonnes connaissances de base en langue allemande;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'aviculteur ou d'avicultrice.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans):

- production végétale;
- production animale;
- mécanisation et installations techniques;
- environnement de travail;
- domaine à options.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Sens de l'observation
- Persévérance
- Disponibilité
- Habileté manuelle
- Résistance physique
- Sens commercial

Perspectives professionnelles

Très peu d'entreprises forment des apprentis. A l'issue de leur formation, les aviculteurs décrochent plus facilement un emploi en Suisse alémanique, les parcs avicoles y étant plus nombreux. Ils peuvent devenir:

- collaborateur-trice spécialisé-e dans un parc avicole;
- conseiller-ère technique dans une fabrique d'aliments, une entreprise de construction de poulaillers et de vente d'équipements, une organisation de multiplication, de vente d'œufs ou de production de poulets;
- collaborateur-trice dans le secteur alimentaire, dans un zoo ou un commerce d'animaux;
- employé-e dans une station d'essais ou dans un laboratoire;
- expert-e pour les entreprises ou organisations de la branche avicole.

Perfectionnement

Les aviculteurs peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- apprentissage complémentaire dans un autre métier du champ professionnel de l'agriculture (agriculteur-trice, arboriculteur-trice, caviste, maraîcher-ère, viticulteur-trice);
- cours de formation continue organisés par les associations professionnelles, notamment en production biologique;
- diplôme d'agrocommerçant-e ES ou d'agrotechnicien-ne ES;
- brevet fédéral de chef-fe d'exploitation avicole;
- diplôme fédéral de maître aviculteur-trice;
- Bachelor of Science HES en technologies du vivant, en agronomie ou en technologie alimentaire;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Agriculteur CFC/Agricultrice CFC
- Agropraticien AFP/Agropraticienne AFP
- Apiculteur BF/Apicultrice BF
- Éleveur de chiens/Éleveuse de chiens
- Gardien d'animaux CFC/Gardienne d'animaux CFC
- Pisciculteur/Piscicultrice

Adresses

AgriAliForm
Formation
Laurstrasse 10
5201 Brugg AG
Tél.: 056 462 54 40
<http://www.agri-job.ch>

Aviforum
Burgerweg 22
3052 Zollikofen
Tél.: 031 915 35 35
<http://www.aviforum.ch>

GalloSuisse
Association des producteurs d'oeufs suisses
Case postale
8049 Zurich 49
Tél.: 043 300 40 50
<http://www.gallosuisse.ch>